



Ma Ville se Ligue contre le cancer

Afin de lutter contre les 40 % de cancers évitables, la Ligue contre le cancer se mobilise pour soutenir le développement d'environnements favorables à la santé !

Convaincue que les collectivités locales jouent un rôle central dans la construction de ces environnements, la Ligue contre le cancer a créé un dispositif d'accompagnement innovant : **le label Ma Ville se Ligue.**

Une stratégie de santé publique prometteuse

La santé et le bien-être sont influencés par de multiples facteurs, notamment environnementaux : aménagement des espaces publics, conditions de vie et d'emploi, habitudes de vie (alimentation, activité physique, addictions...), etc.

Ces facteurs déterminent en grande partie notre état de santé.

Agir directement sur ces derniers est ainsi un moyen efficace d'améliorer le bien-être de la population !

Fortes de son ancrage territorial, la Ligue contre le cancer se mobilise aux côtés des collectivités pour limiter l'exposition aux facteurs de risque de cancer et promouvoir les facteurs protecteurs.

**MA VILLE
SE LIGUE**



Ensemble, mobilisons-nous pour la santé de nos concitoyens !

Comment agir ?

Le programme **Ma Ville se Ligue** contre le cancer s'articule autour de quatre leviers d'actions pour agir en faveur de la création d'environnements favorables à la santé :



La sensibilisation et la formation

Exemples : relayer les campagnes de prévention auprès de la population, informer la population sur la vaccination HPV, former les élus et les agents de la commune aux enjeux de santé...



Le plaidoyer et la réglementation

Exemples : lutter contre l'influence des publicités de l'alcool et de l'alimentation peu favorable à la santé dans l'espace public, mettre en place des espaces sans tabac, développer une offre alimentaire équilibrée et de qualité dans les restaurations collectives...



L'aménagement et l'urbanisme

Exemples : aménager l'espace public pour favoriser la pratique d'activité physique, créer des zones ombragées pour limiter l'exposition de la population aux UV, favoriser les mobilités actives...



L'accès à la prévention

Exemples : organiser des dispositifs d'aller-vers pour améliorer le recours aux dépistages, promouvoir le bilan prévention...



Obtenir le label Ma Ville se Ligue, c'est simple !

En vous engageant aux côtés de la Ligue contre le cancer, votre commune pourra bénéficier du **label Ma Ville se Ligue** : une reconnaissance de votre engagement à lutter activement contre le cancer !



Pour plus d'informations, contactez votre comité départemental de la Ligue contre le cancer !

